



## AVIS AUX RÉSIDENTS

Nouveau pont de l'Île-d'Orléans.

6 mai 2025

### TRAVAUX INTENSIFS JUSQU'AU 15 MAI PROCHAIN

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable vous informe que des travaux intensifs (24h/7) sont en cours dans le fleuve Saint-Laurent et se poursuivront jusqu'au 15 mai 2025 inclusivement. Ces interventions sont nécessaires pour la mise en place des ouvrages temporaires, qui permettront la construction du nouveau pont.

Ces opérations sont réalisées de jour et de nuit afin de faire progresser le plus possible cette étape avant la période de restriction associée à la protection des poissons, pendant laquelle les travaux dans l'eau seront interdits, du 15 mai au 1<sup>er</sup> août. Ces interventions reprendront, une fois la période de restriction terminée.

À noter que les travaux de construction des structures permanentes du nouveau pont débuteront durant la période estivale.

#### Répercussions

Les opérations entraînent des niveaux sonores plus élevés que la normale dans le secteur. Le Ministère est conscient des désagréments que cela peut occasionner, soyez assuré que toutes les mesures sont mises en place afin de réduire les répercussions sur le voisinage.

Une surveillance des niveaux sonores est réalisée en continu afin de s'assurer du respect des seuils autorisés. Dès 19 h, l'intensité et la durée du bruit sont réduites. Des ajustements ont d'ailleurs été apportés à la méthode de travail de l'entrepreneur, à la suite de bruits plus élevés enregistrés dans la nuit du 4 au 5 mai. Ce suivi se poursuivra tout au long des travaux.

#### Séance d'information

Une séance d'information virtuelle sera organisée au cours des prochaines semaines afin de présenter notamment les travaux prévus pour l'année 2025. Abonnez-vous à l'infolettre en consultant la page Web du projet pour obtenir les dernières informations : [Quebec.ca/pontorléans](http://Quebec.ca/pontorléans).

#### Pour plus d'informations

Pour toute question ou tout commentaire, communiquez avec le Ministère à l'aide du formulaire en ligne ([Quebec.ca/joindre-ministère-transports](http://Quebec.ca/joindre-ministère-transports)) ou en composant le 511.